

B.A.P.E

Le 18 septembre 2005

a/s M. François Lafond, président

**218** P  NP  **DM195**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30  
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman  
à Candiac et à Saint-Philippe

Objet : Tronçon Jean-Leman relié au Tronçon Sud

Montréal

6211-06-075

Monsieur,

Considérer un tracé d'autoroute dans ce secteur est une grave erreur. Le Québec est un grand producteur agricole depuis longtemps. Comment peut-on envisager perdre près de 600 hectares de terre catégorie 2, parmi les plus productives de la province?

Ces terres ont une situation géographique qui fait en sorte qu'elles bénéficient d'une période de production plus longue que la plupart des autres régions. Pourquoi amputer le Québec de cette richesse naturelle qu'est l'agriculture et qui a servi de gagne-pain à plusieurs générations? Sommes-nous condamnés à laisser en retour un héritage de terres arables asphaltées et bétonnées à nos enfants? Comment se nourriront les générations futures?

Nous avons la chance d'avoir une option efficace qui a été longuement étudiée et où le gouvernement a déjà dépensé des sommes colossales pour sa réalisation. L'autoroute 30 sur la 132. Voici la réponse au développement durable.

Bien à vous,



Thérèse Danserau